



## REUNION DU 20 NOVEMBRE 2020

Ce dernier CHSCT de cette année 2020 s'est tenu en audioconférence sous la présidence de M. AUGIER.

A l'ouverture de la séance, nous avons fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

*Il est impossible de ne pas parler du contexte sanitaire en cours, de ce deuxième confinement beaucoup plus dur à vivre que le précédent au plan psychologique et générant une anxiété quotidienne.*

*Depuis le début de l'épidémie, le gouvernement navigue à vue et nous abreuve d'injonctions contradictoires, alors qu'il faudrait élaborer collectivement et démocratiquement avec toutes les forces politiques et syndicales de ce pays une véritable stratégie de crise.*

*Nous l'avons tous compris, pour la fonction publique, la mission est double : lutter contre l'épidémie et soutenir l'économie française. Afin de faciliter cette double mission, pas de PCA contraignant pour l'état employeur, mais des consignes sanitaires, parfois difficile à mettre en place. Ce système permet le partage de leur faisabilité, leur respect passant par la responsabilité conjointe de l'employeur et des salariés. D'où des appels fréquents à la responsabilité de tous, d'autant plus quand les mesures de protections sanitaires mises en place sont impopulaires.*

### CORONAVIRUS



*Il est clair que sur la période que nous vivons, les fonctionnaires sont en mission et doivent montrer l'exemple. Cela n'est pas dit ouvertement, mais concrètement, les options choisies au plus haut niveau, font qu'ils doivent prendre plus de risques pour leur santé que le reste de la population active. Il ne s'agit pas de victimiser les fonctionnaires et de les désigner comme étant les grands sacrifiés dans une période où quasiment tous les français rencontrent des difficultés liées à la crise sanitaire. Non, il s'agit de pointer du doigt dans quelle mesure la porte peut être ouverte à des dérives dans la fonction publique.*

*En effet, les moyens mis en œuvre pour assurer la double mission des agents de la fonction publique sont parfois contradictoires, antagonistes et peuvent se percuter au détriment de la santé des agents. A la DDFIP 89 de nombreuses actions positives ont été mises en place dans le contexte COVID, mais quelques points font débats.*

*Notre instance doit donc s'employer avec force à faire respecter toutes les règles pour éviter la contamination des agents de nos services et le public qu'ils reçoivent, alors que nous constatons une distorsion immense entre les textes produits, leur application à géométrie variable, les discours des ministres et les annonces comme celle du DGFIP et la réalité du travail actuellement dans les services.*



*Concernant plus particulièrement l'ordre du jour de ce CHSCT, la CGT Finances s'étonne de ne pas voir apparaître le remplacement de l'actuel secrétaire.*

*D'autre part, la CGT Finances s'interroge sur la pertinence du choix du référent COVID. Il y a à notre sens incompatibilité entre la lettre de mission du 21 octobre 2020 et le télétravail sur 5 jours.*

*La lettre de mission de la référente COVID stipule que cette dernière doit vérifier l'effectivité des mesures de prévention sur un échantillon de services et qu'une grille d'évaluation doit être complétée par les responsables de service ou par la référente. Une synthèse de ces travaux doit être présentée aux représentants du CHSCT. Quand est-il de cette présentation aujourd'hui ?*

Le Président a effectivement reconnu que cette période est très particulière et qu'elle est anxiogène pour une partie des agents.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour

## **I - Approbation des procès-verbaux**

Deux procès-verbaux étaient soumis au vote, celui du CHS-CT du 15 mai 2020 et celui du 25 juin 2020.

Ils ont été validés à l'unanimité par les organisations syndicales.



## **II - Election d'un secrétaire du CHS-CT**

Lors de la séance du 25 juin 2020, Jean-François DURET, secrétaire du CHSCT de l'Yonne a annoncé qu'il faisait valoir ses droits à la retraite. Nadine ROGER a proposé sa candidature pour lui succéder.

Cette proposition a été validée par l'ensemble des OS.

### III- Points sur la situation COVID

- Point d'actualité sanitaire

Le médecin de prévention nous a présenté une situation qui s'améliore mais très lentement au niveau national.

A la DDFIP 89, 21 agents ont été testés positifs mais aucune transmission entre deux agents dans les locaux de l'administration. Cependant, un cas est toujours en cours d'investigation.

Il existe 3 types de cas contact :

- Les cas avérés : par exemple dans un couple, si un des deux conjoints est positif, le deuxième est considéré comme cas avéré, il est donc automatiquement mis en ASA en attendant le résultat du dépistage ;
- Les cas probables : par exemple en cas de contact sans que toutes les mesures sanitaires n'aient pu être respectées. Dans ce cas, l'agent considéré comme cas probable est placé en ASA en attendant le résultat du dépistage ;
- Les cas éventuels : lorsque tous les gestes barrières ont été respectés, dans ce cas, il n'y a pas lieu d'empêcher l'agent de se rendre au travail. Le médecin de prévention reconnaît le côté anxiogène de cette situation.

La CGT Finances a interpellé l'Administration sur les usagers qui viennent dans les accueils avec des masques mal portés, parfois sales et qui ne respectent pas forcément la distanciation dans les halls d'accueils.

En réponse, le Président nous a annoncé qu'un vigile a été mis en place sur le site de Joigny car la configuration des locaux complique le respect de la distanciation. D'autres vigiles pourraient intervenir sur certains sites si les besoins se faisaient sentir. Il a également rappelé qu'il fallait demander aux contribuables de respecter l'ensemble des consignes.

Le Président a interrogé les organisations syndicales sur l'opportunité de fermer les coins repas et café.

La CGT Finances s'est opposée à une quelconque fermeture des coins repas dès lors que les mesures sanitaires sont respectées. En effet, dans cette période hivernale, il est indispensable que les agents puissent se nourrir correctement avec un repas chaud. Les autres organisations syndicales ont partagé ce point de vue.

Un rappel sera fait à l'ensemble des agents pour rappeler les mesures barrières dans les points de restauration et café.



- Questionnaire COVID

Monsieur BARBERET nous a fait une présentation rapide de ce questionnaire mis en place par le Secrétariat Général qui, selon lui, n'est pas forcément simple à remplir et qui n'apporte pas grand-chose.

Par contre, le guide est très intéressant de même que divers documents transmis par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST). L'ensemble de ces documents sera mis sur Ulysse 89 et un mail sera envoyé à tous les agents avec une sensibilisation particulière pour les chefs de service.

La CGT Finances a demandé qu'un affichage soit également fait sur l'ensemble des sites.

Par ailleurs, le Président a affirmé que la lettre de mission de la référente COVID est totalement compatible avec le télétravail sur 5 jours et qu'elle se déplacerait sur certains sites pour remplir une grille d'évaluation avec les responsables de service. Cela pourra également se faire par téléphone.

#### IV - Budget

Le budget 2020 était de 54 285 € avec une réserve de 6 %. A ce jour, la réserve n'a pas été attribuée et elle ne le sera très certainement pas.

Les exercices d'évacuation ont été annulés à cause de la crise sanitaire. Cependant, les exercices incendies ont été maintenus sous une forme particulière (pas d'évacuation des locaux). Ces exercices obligatoires permettent de vérifier le bon fonctionnement des alarmes incendies.



Le solde du budget est de 67.82 €.

Les organisations syndicales ont voté pour ce budget à l'unanimité.

#### V - Point de situation

##### 1. Registre SST

Monsieur BARBERET regrette que ce registre ne soit toujours pas dématérialisé.

La CGT Finances a demandé quelles étaient les mesures de nettoyage des locaux mises en place lorsqu'un agent est testé positif à la COVID.

Le Président a répondu que dans des bureaux collectifs le nettoyage devait être fait mais que si le cas positif était déjà parti cela ne servait à rien ...

Pour le médecin de prévention, dès lors qu'un agent a des symptômes, il doit rester chez lui en attendant le résultat du test. Dans ce cas, il est placé en ASA.

La CGT Finances est intervenue pour dénoncer le fait que des agents qui sont mis en ASA par le médecin alors que dans la même période ils avaient posé des jours de RTT validés perdent ces jours. Le Président nous a répondu qu'il ne faisait que d'appliquer les notes de la centrale (qui date de juillet 2012, rappelons-le !!).



Un décret du 15 novembre supprime le jour de carence pour les cas COVID jusqu'à la fin de l'année.

## 2. Accidents de service

Un des accidents ayant entraîné un arrêt de travail concerne un agent qui a fait une chute dans son bureau sur sol mouillé. Les consignes de signalisation ont été rappelées aux personnels de ménage pour éviter ce genre d'accident.

## 3. Fiches de signalement

Il y a eu 5 fiches de signalement sur l'année 2020 dont 3 ont fait l'objet d'un courrier aux contribuables.

Pour rappel, en cas d'agression verbale, un courrier est envoyé, avec accord de l'agent, au contribuable concerné. En cas d'agression physique ou de menace de mort, une plainte est déposée auprès du procureur et la DG est informée.

## **VI - Questions diverses**

Le Service d'Appui de Publicité Foncière qui s'installera à Joigny sera inclus dans le TAGERFIP et il dépendra du CHSCT de l'Yonne.

Le Service de Gestion Comptable de Chablis est mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2021 mais les travaux ne se feront que dans le 1<sup>er</sup> semestre. Ces travaux consistent en grande partie à transformer l'ancien logement en bureaux.

Les travaux de l'accueil de Sens ont pris beaucoup de retard mais ils ne sont pas abandonnés.

La CGT a demandé qu'une vigilance toute particulière soit portée aux agents qui sont placés en télétravail 5 jours. Le Président reconnaît qu'il faut être attentif mais que les télétravailleurs à 4 ou 5 jours ne sont pas nombreux.

***Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne***

*Nathalie ARNASSAND - Pascal DUPUIS*

*Emilie BONNET - Caroline GERMAIN*

# Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .. / .. / .....

Catégorie : ..... Grade : ..... Échelon : .....

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative : .....

.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative

Adresse personnelle (préciser) :

.....

Tél. : .....

Mel : .....

Date : .. / .. / ..... Signature :

